

**SOUVENIRS CONTREFAITS RAMENÉS DE VACANCES****COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS****BERNE, LE 29 AVRIL 2024****Les bonnes affaires faites en vacances avec les contrefaçons!****En vacances aussi, renoncez aux contrefaçons et aux marchandises qui arborent la croix suisse de manière abusive.****Action à l'aéroport de Zurich**

Du 1^{er} au 9 mai, les associations **STOP À LA PIRATERIE** et **Swissness Enforcement** tiendront un **stand à l'aéroport de Zurich**. Le but sera d'informer le public, dans le cadre d'une action commune, sur les risques et les dessous des contrefaçons ainsi que sur les marchandises provenant de l'étranger qui utilisent abusivement la croix suisse ou une désignation telle que « Swiss ». Dans la majorité des cas, elles ont été produites à bas prix et, selon le lieu de fabrication, dans de mauvaises conditions de travail. Seuls les contrefacteurs en profitent puisque l'économie et les consommateurs en font les frais.

Les médias sont invités le 2 mai 2024 entre 11 h 00 et 12 h 00 pour visiter le stand d'information et l'exposition qui présente de nombreux objets contrefaits. Les représentants de **STOP À LA PIRATERIE** et de **Swissness Enforcement** fourniront des informations de première main. L'espace d'exposition se trouvera dans l'espace Shopping de l'aéroport, au 1^{er} étage, direction Terminal 2 ou Car Rental.

Contrefaçons et arnaques sous le signe de la croix suisse

Deux sujets qui préoccupent, à juste titre, les consommateurs suisses. On a en effet trop vite fait d'acheter, à l'étranger, une version bon marché d'une marque de mode exclusive ou un parfum muni d'une désignation telle que « Switzerland » ou « Swiss made », mais qui en réalité ne provient pas du tout de Suisse.

Le commerce de contrefaçons est en plein essor

L'exclusivité des articles de marque et des produits de provenance suisse attire les contrefacteurs; le commerce de faux connaît d'ailleurs un véritable boom. Les vacanciers qui pensent avoir fait une bonne affaire sont vite déçus une fois rentrés chez eux, s'ils ne l'ont pas déjà été lors de leur passage à la douane. Le préjudice économique que subissent les titulaires de marques ainsi que les exportateurs suisses est tout aussi grand puisqu'ils ne peuvent pas tirer profit de la « valeur ajoutée » attribuable à la provenance suisse.

Aucun article n'est épargné par ce fléau, mais l'importation de contrefaçons en Suisse est interdite

Les sacs et les chaussures ne sont pas la seule cible des contrefacteurs. Les faux touchant aux pièces détachées, aux articles électroniques ou à d'autres éléments de sécurité ne cessent de croître. L'importation de contrefaçons en Suisse est interdite. En effet, les douanes peuvent saisir et détruire les biens contrefaits, même s'il ne s'agit « que » d'un petit souvenir réservé à l'usage privé. Si les statistiques actuelles de [l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières](#) (2023) enregistrent un léger recul des marchandises saisies dans le trafic touristique comme dans le trafic privé, c'est en premier lieu grâce aux mesures persistantes de sensibilisation. L'achat en ligne auprès de commerçants frauduleux recèle lui aussi des dangers puisqu'il comporte un risque accru d'utilisation abusive des données. D'ailleurs le mot d'ordre est le suivant : « Ne sois pas dupe quand tu commandes ! ».

Labellisé « suisse »... Vraiment suisse ?

Dans le domaine du « Swissness », les utilisations abusives concernent en particulier les marchandises que l'on associe à notre pays, mais dont l'apparence, les matériaux ou d'autres caractéristiques ne correspondent guère aux critères de qualité d'un « produit suisse ». On pense typiquement aux montres, aux chocolats ou aux couteaux suisses. Mais des fournisseurs de logiciels ou de services médicaux utilisent également la croix suisse dans le domaine de la santé et de la beauté pour faire leur publicité,



bien que leurs produits ou services proviennent du reste de l'Europe, de l'Inde ou du Brésil. Ce phénomène d'utilisation abusive d'indications de provenance suisses sur des produits d'origine non suisse ou dans les noms de sociétés existe dans le monde entier.

STOP À LA PIRATERIE est la Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie. L'association d'utilité publique accomplit un travail d'information et de sensibilisation auprès des consommateurs et s'investit dans la coopération entre les autorités et l'économie. Elle met à la disposition du public des analyses et des faits et informe sur les risques et le phénomène de la contrefaçon et du piratage.

<https://www.stop-piracy.ch/fr/>

L'association **Swissness Enforcement** est une initiative commune des secteurs public et privé. Son but est de lutter efficacement contre l'utilisation abusive des indications de provenance suisses à l'étranger grâce à une coordination étroite entre l'économie et l'administration. Lorsque les utilisations abusives sont des cas individuels et qu'elles touchent à la fois des intérêts publics et privés, l'intervention se fait au nom de l'association.

<https://enforcement.swiss/fr/>

Liens : Conseils pour les consommateurs : [Reconnaître les contrefaçons](#)
« **Swissness** » : [Faits et chiffres](#)

Renseignements : **STOP À LA PIRATERIE Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie**

Eveline Capol
Secrétaire centrale
Téléphone : +41 31 377 72 66
Courriel : info@stop-piracy.ch

Jürg Herren
Vice-président de l'association STOP À LA PIRATERIE
Téléphone : +41 31 377 72 16
Courriel : juerg.herren@ipi.ch

Association Swissness Enforcement

David Stärkle
Secrétaire général
Tél. +41 31 377 72 37
Courriel : info@enforcement.swiss

Franziska Leuenberger
Directrice adjointe du secrétariat
Tél. +41 31 377 74 75
Courriel : info@enforcement.swiss